

REPERES



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

Naissance de l'Union européenne et chronologie de l'intégration





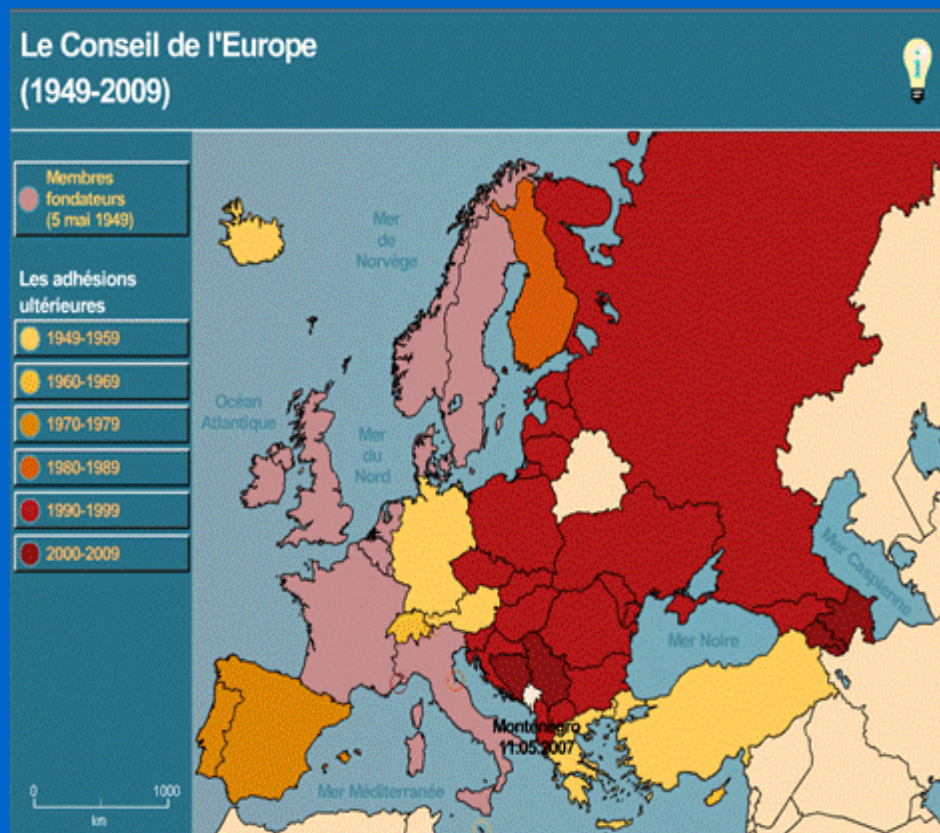
8 mai 1945. Capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 7 mai à Reims. Ratification de la capitulation à Berlin (8 mai). Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.



Le 5 mai 1949 à Londres, dix ministres des Affaires étrangères (Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) signent à Londres le statut du Conseil de l'Europe.



http://www.ena.lu/creation_conseil_europe-1-20737



(c) Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

http://www.ena.lu/conseil_europe_1949_2009-1-18686

9 mai 1950. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, propose dans un discours inspiré par Jean Monnet, de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.



http://www.ena.lu/declaration_robert_schuman_paris_mai_1950-1-3668

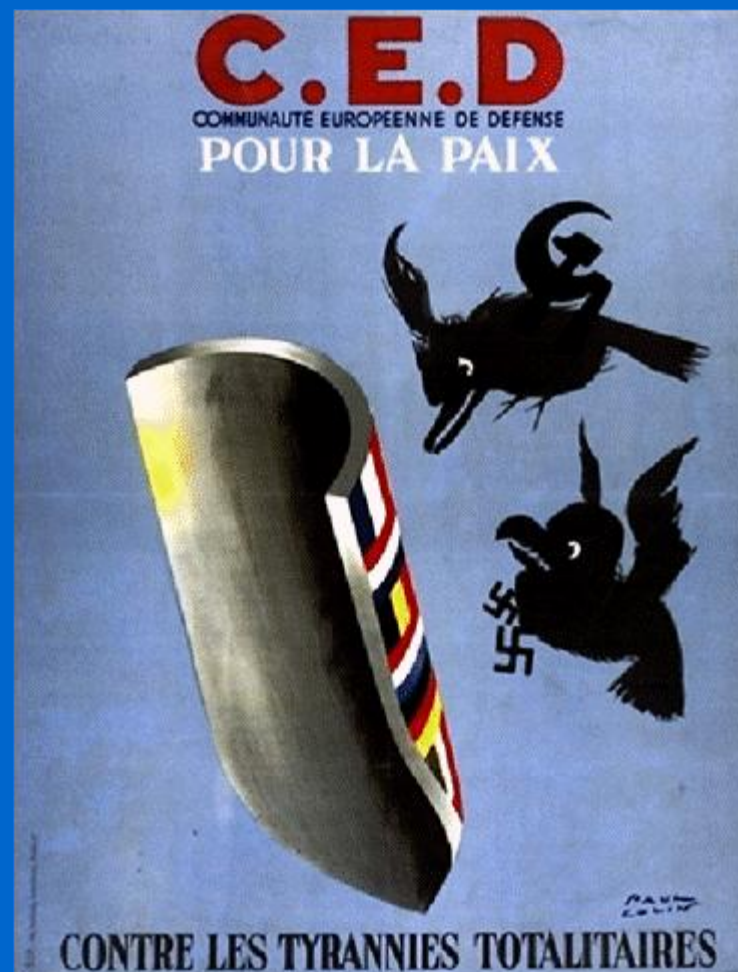


http://www.ena.lu/affiche_journee_europe_2000-1-19462

Le 18 avril 1951, les ministres des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, de la Belgique, du Luxembourg, de la France, de l'Italie et des Pays-Bas signent à Paris le traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). De g. à dr.: Paul van Zeeland (B), Joseph Bech (L), Joseph Meurice (B), le comte Carlo Sforza (I), Robert Schuman (F), Konrad Adenauer (RFA), Dirk Stikker (PB) et Johannes van den Brink (NL).



30 août 1954. L'Assemblée nationale française rejette le traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).



Du 1^{er} au 3 juin 1955, les Six (France, RFA, Benelux, Italie) se réunissent à Messine pour relancer le processus d'intégration européenne.



http://www.ena.lu/joseph_bech_paul_henri_spaak_johan_willem_beyen_conference_messine_1er_juin_1955-1-10036

La négociation des traités de Rome (1955-1956)

Messine
(1-3 juin 1955)

Venise
(29-30 mai 1956)

Val Duchesse
(26 juin-21 juillet 1956)



Conférence de Messine

Les Gouvernements de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique, de France, d'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas, croient le moment venu de franchir une nouvelle étape dans la voie de la construction européenne. Ils sont d'avis que celle-ci doit être réalisée tout d'abord dans le domaine économique.

Ils estiment qu'il faut poursuivre l'établissement d'une Europe unie par le développement d'institutions communes, la fusion progressive des économies nationales, la création d'un marché commun et l'harmonisation progressive de leurs politiques sociales.

[...]

[Résolution adoptée par les Ministres des Affaires étrangères des Etats membres de la C.E.C.A. (Messine, 1-3 juin 1955)]

0 750 km

(c) Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

http://www.ena.lu/negociation_traites_rome_1955_1956-1-26384

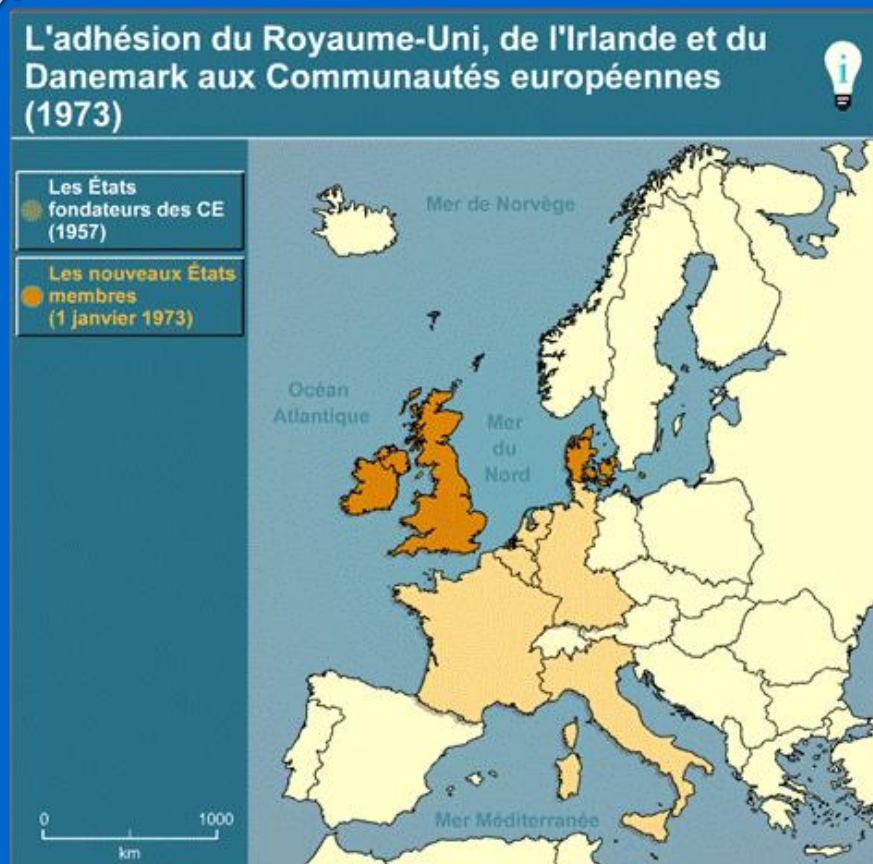
25 mars 1957. Signature à Rome par les Six des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEa ou Euratom).



http://www.ena.lu/signature_traites_cee_cee_a_rome_25_mars_1957-1-9981

http://www.ena.lu/affiche_signature_traites_rome_1957-1-4074

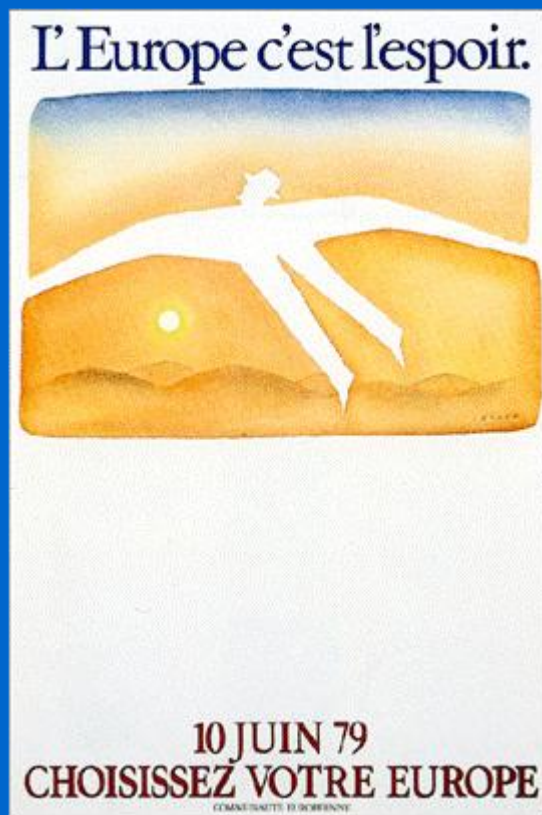
Le 1er janvier 1973, le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande deviennent membres des Communautés européennes (premier élargissement).



(c) Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

http://www.ena.lu/adhesion_royaume_uni_irlande_danemark_communautes_europeennes_1973-1-8356

Le 10 juin 1979 se déroulent les premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct.



http://www.ena.lu/affiche_francaise_premieres_elections_directes_parlement_europeen-1-7118

Le 1er janvier 1981, la Grèce devient le dixième membre des CE (deuxième élargissement).



http://www.ena.lu/affiche_bienvenue_grece-1-6189



http://www.ena.lu/adhesion_grece_communautes_europeennes_athenes_28_mai_1979-1-9637

Le 14 juin 1985, la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA signent à Schengen l'accord relatif à la suppression graduelle des contrôles à leurs frontières communes.



http://www.ena.lu/signature_accord_schengen_14_juin_1985-1-19792



Le 1er janvier 1986, l'Espagne et le Portugal adhèrent aux CE, portant à douze le nombre d'États membres (troisième élargissement).

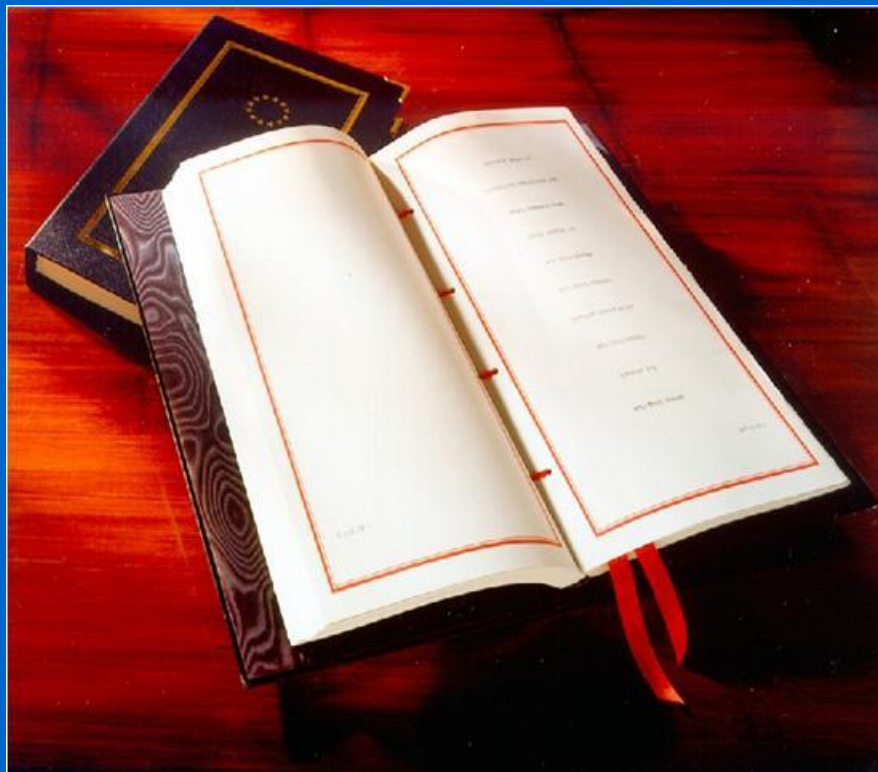


http://www.ena.lu/adhesion_portugal_communautes_europeennes_lisbonne_12_ju_in_1985-1-22941

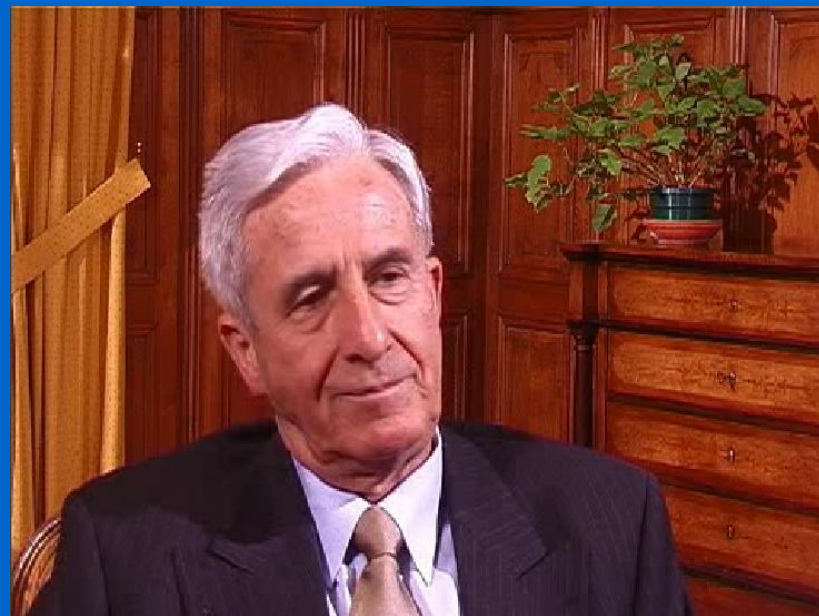


http://www.ena.lu/levee_solennelle_drapeaux_espagnol_portugais_siege_commission_communautes_europeennes_bruxelles_janvier_1986-1-37894

Les 17 février et 28 février 1986, les ministres des Affaires étrangères des Douze signent à Luxembourg puis à La Haye l'Acte unique européen (AUE).



http://www.ena.lu/signature_acte_unique_europeen_luxembourg_17_fevrier_1986-1-688



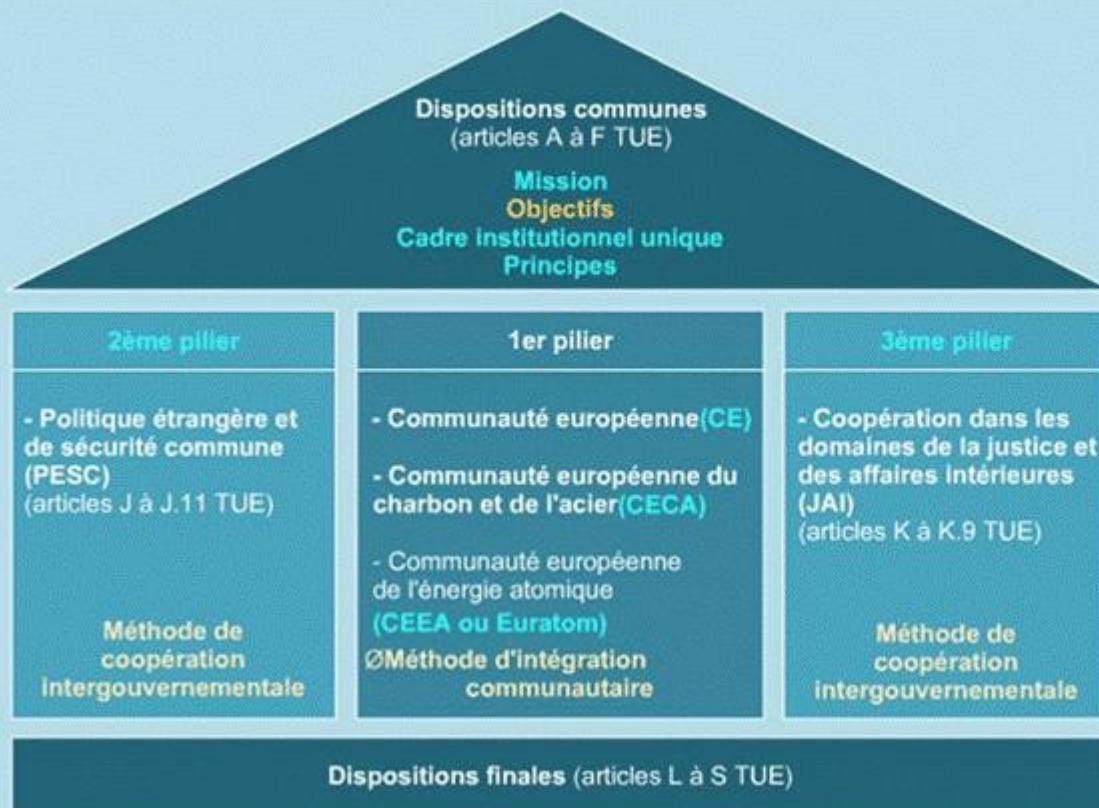
(c) Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

http://www.ena.lu/interview_jacques_poos_lacte_unique_europeen_sanem_16_avril_2004-1-21039

Le 7 février 1992, les ministres des Affaires étrangères et des Finances des douze États membres des Communautés européennes signent à Maastricht le traité sur l'Union européenne (UE).

Les trois piliers de l'Union européenne

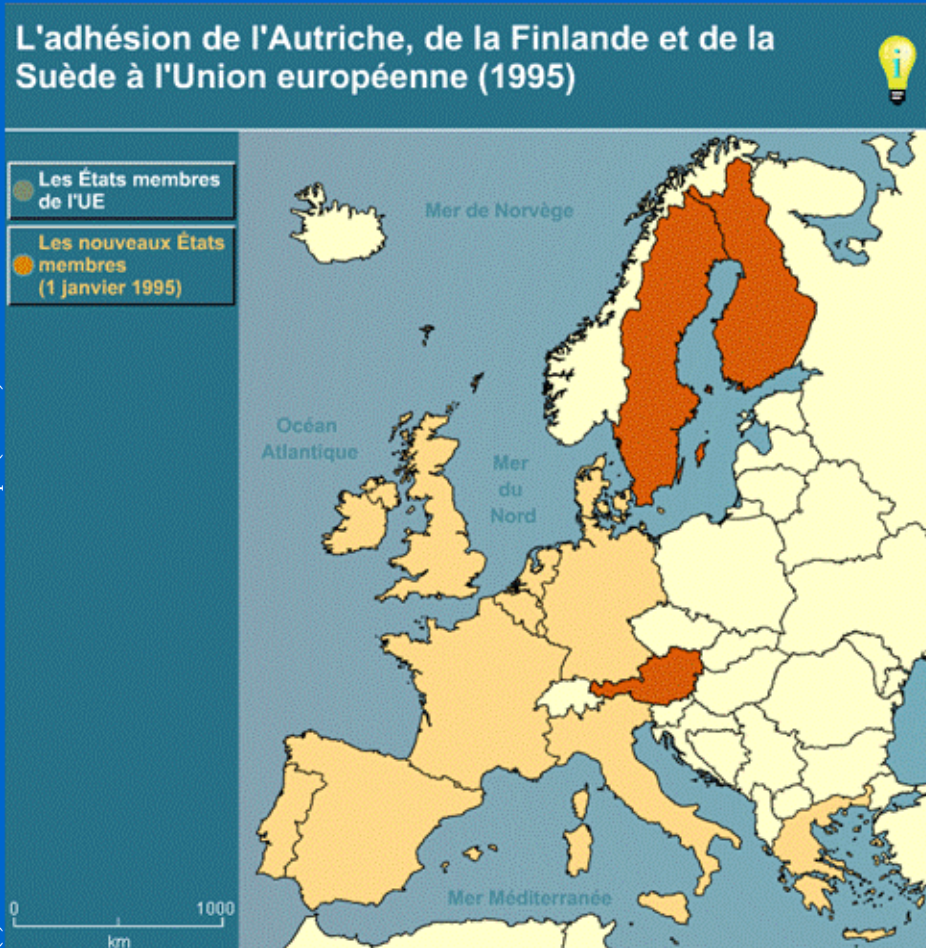
Traité sur l'Union européenne (Maastricht, 7 février 1992)



Objectifs

- Progrès économique et social équilibré et durable, par espaces sans frontières intérieures, cohésion économique et sociale, union économique et monétaire
- Identité de l'Union sur la scène internationale, politique étrangère et de sécurité commune
- Protection des droits, citoyenneté de l'Union
- Coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures
- Maintien et développement de l'acquis communautaire

Le 1^{er} janvier 1995, la Suède, l'Autriche et la Finlande rejoignent l'Union européenne, qui passe de douze à quinze États membres (quatrième élargissement).



(c) Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)



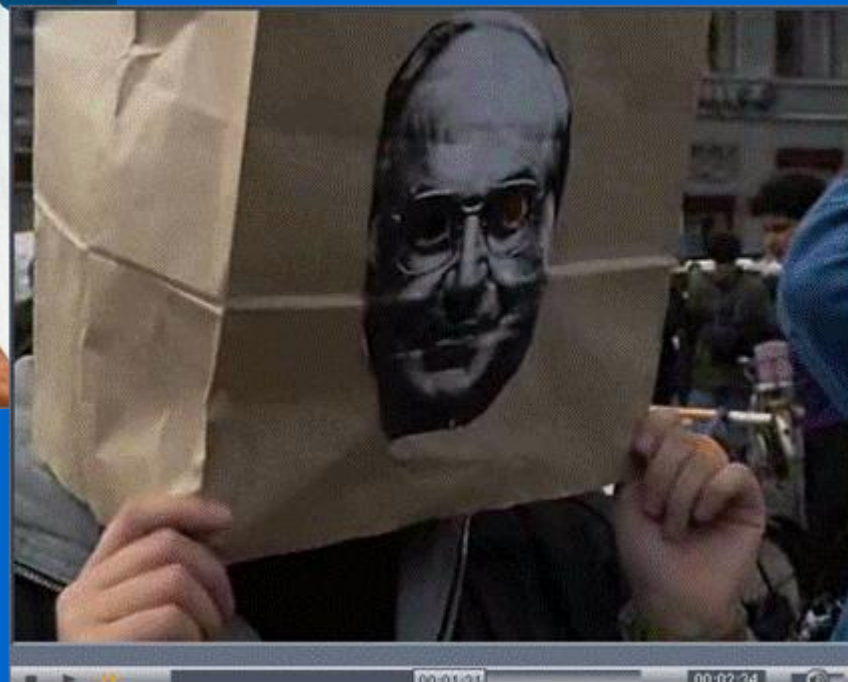
http://www.ena.lu/signature_traite_adhesion_union_europeenne_suede_cor_fou_24_juin_1994-1-10042

http://www.ena.lu/adhesion_autriche_finlande_suede_union_europeenne_1995-1-20094

Le 2 octobre 1997, les ministres des Affaires étrangères des Quinze signent le traité d'Amsterdam.



http://www.ena.lu/le_traite_amsterdam-1-19609



http://www.ena.lu/manifestations_marge_signature_traite_amsterdam_amsterdam_octobre_1997-1-26768

-
-
-



-
-
-



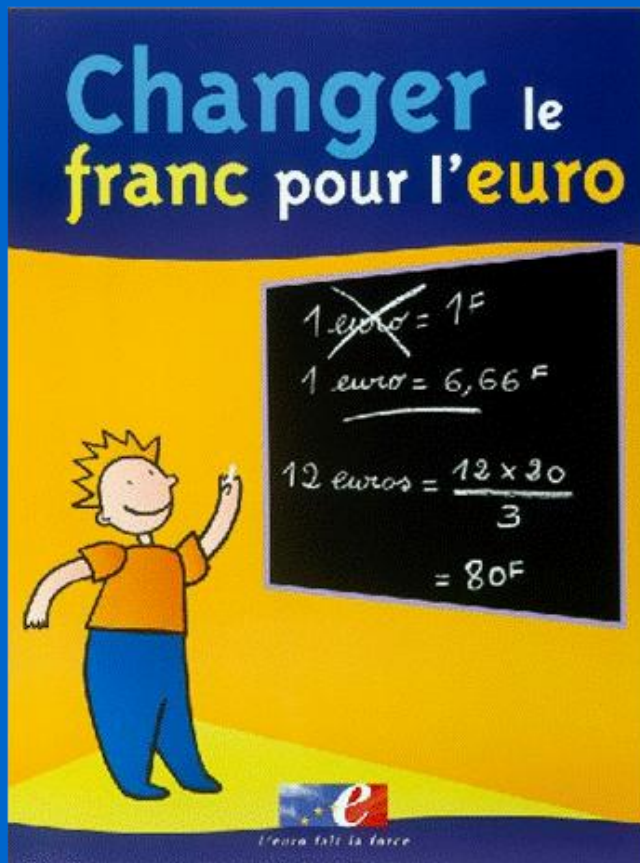
-
-
-

Le 26 février 2001, les Quinze signent le traité de Nice qui doit ouvrir la voie à la réforme institutionnelle nécessaire à l'élargissement de l'UE.



http://sgweb.cvce.lu/ena/signature_traite_nice_nice_26_fevrier_2001-1-15613

Le 1^{er} janvier 2002, les billets et pièces libellés en euros sont mis en circulation dans les douze États membres de l'UE.



http://sgweb.cvce.lu/ena/premiers_billets_euros_vienne_31_decembre_2001-1-8117

http://sgweb.cvce.lu/ena/campagne_information_francaise_vue_passage_euro-1-19047

La Convention européenne clôture ses travaux le 10 juillet 2003 en adoptant par consensus le projet de Traité établissant une Constitution pour l'Europe.

Interview de Pierre Moscovici: la méthode de la Convention sur l'avenir de l'Europe (Paris, 23 juillet 2008)



http://www.ena.lu/interview_pierre_moscovici_methode_convention_avenir_europe_paris_juillet_2008-1-31010

Discours de Ana Palacio Valleriandi lors de la dernière session de la Convention européenne (Bruxelles, 3 juin 2003)



http://www.ena.lu/discours_palacio_va_llelersundi_lors_derniere_session_conv_ention_europeenne_bruxelles_juin_2003-1-18386

http://www.ena.lu/discours_joschka_fischer_lors_de_miere_session_convention_europeenne_bruxelles_juin_2003-1-18392

Discours de Joschka Fischer lors de la dernière session de la Convention européenne (Bruxelles, 3 juin 2003)

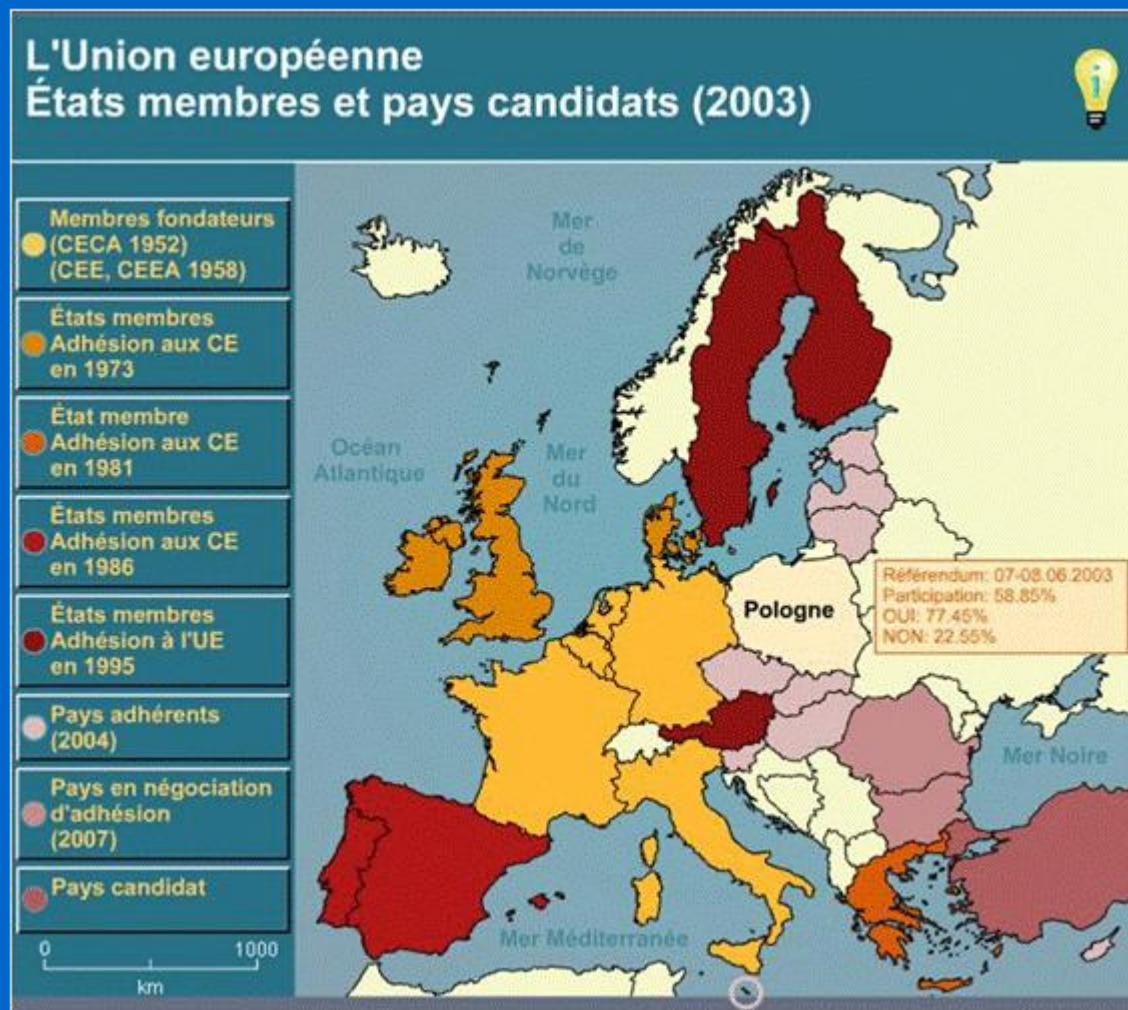


ur l'avenir de l'Europe (Paris, 3 juillet 2008)



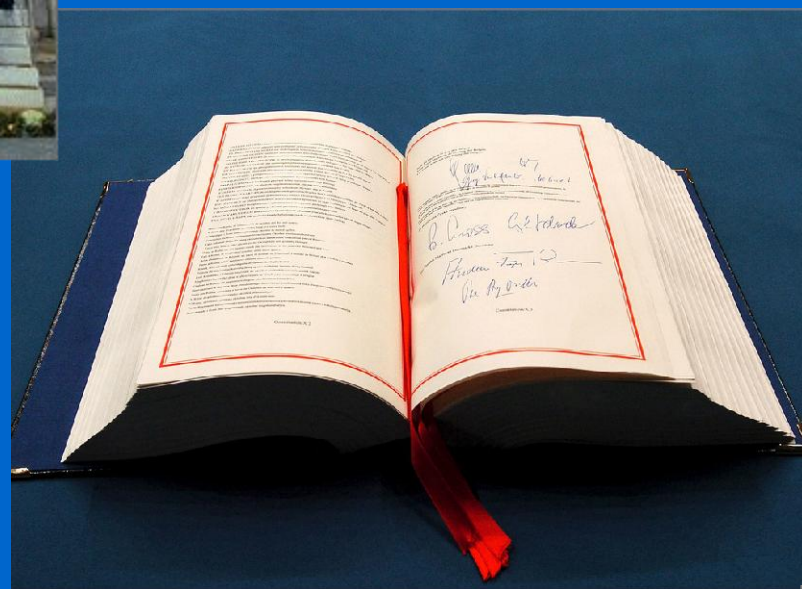
http://www.ena.lu/interview_jean_francois_poncet_convention_avenir_europe_paris_juillet_2008-1-30973

Le 1^{er} mai 2004, l'Union européenne s'élargit et porte à vingt-cinq le nombre de ses États membres. (cinquième élargissement)



(c) Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)

Le 29 octobre 2004, les chefs d'État ou de gouvernement des Vingt-cinq signent à Rome le traité établissant une Constitution pour l'Europe.



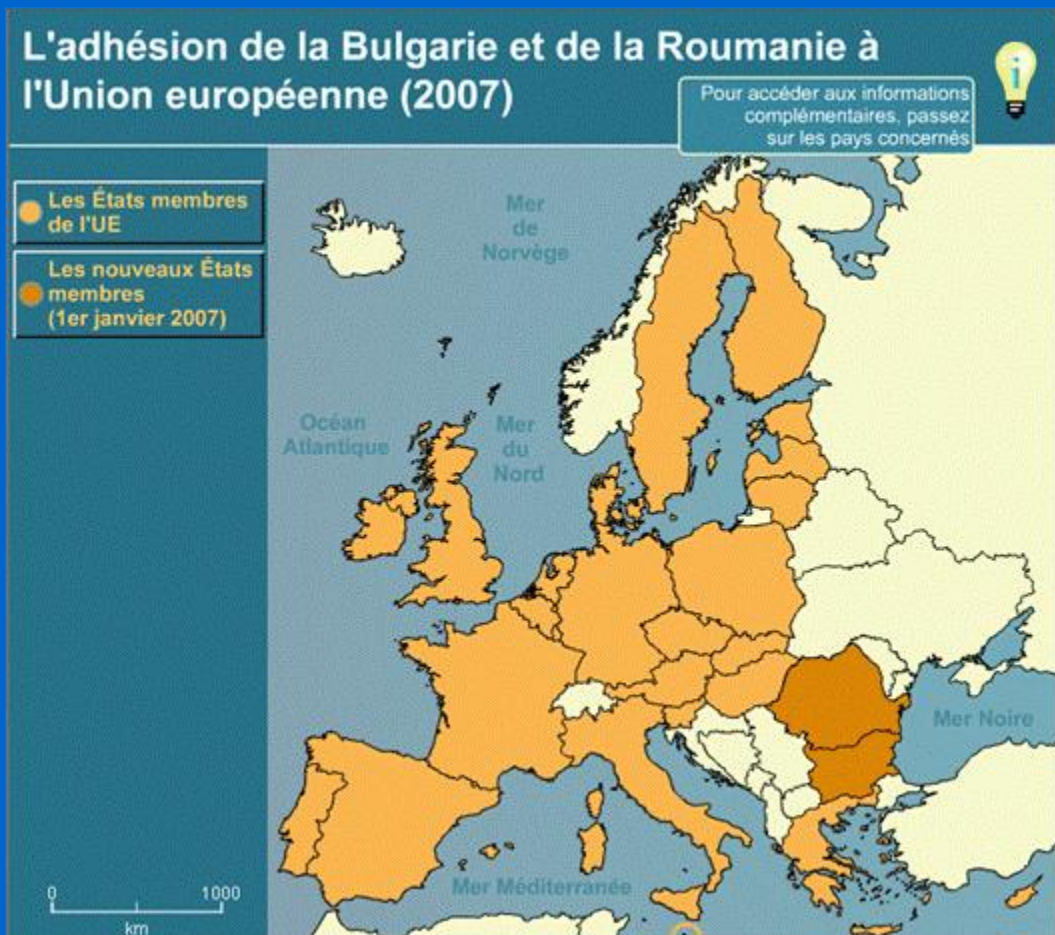
http://sgweb.cvce.lu/ena/traite_etablissant_constitution_europe_rome_29_octobre_2004-1-25329

Le 29 mai et le 1^{er} juin 2005, la France puis les Pays-Bas rejettent par référendum le traité établissant une Constitution pour l'Europe.



http://sgweb.cvce.lu/ena/caricature_schneider_francais_neerlandais_referendum_traite_constitutionnel_2005-1-28174

Au 1er janvier 2007, la Bulgarie et la Roumanie adhèrent à l'UE, faisant passer le nombre d'États membres à vingt-sept (sixième élargissement).



<http://sgweb.cvce.lu/ena/signature traite adhesion bulgarie roumanie discours jose manuel barroso luxembourg avril 2005-1-24896>

<http://sgweb.cvce.lu/ena/adhesion bulgarie roumanie union europeenne 2007-1-28810>

Le 13 décembre 2007, signature du traité de Lisbonne qui transforme l'architecture institutionnelle de l'UE et renforce sa représentation extérieure.



http://sgweb.cvce.lu/ena/photo_famille_occasion_signature_traite_lisbonne_13_decembre_2007-1-28801



http://sgweb.cvce.lu/ena/discours_nicolas_sarkozy_traite_lisbonne_devant_parlement_europeen_strasbourg_novembre_2007-1-30086

Crédits

- © Bundesarchiv Koblenz www.bundesarchiv.de
- © Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE)
- © Communautés européennes
- © Communauté européenne
- © Europa Grafica - Commission européenne Représentation au Luxembourg
- © Médiathèque Commission européenne
- © NARA
- © PE 2005-2008 Parlement européen, Unité de l'Audiovisuel
- © Photo Parlement européen
- © Service Information et Presse du Gouvernement luxembourgeois
- © Service photographique du Conseil de l'Union européenne
- © Schneider
- © Union européenne, 2010
- © www.ue2007.pt

AUTEUR ET © : MARCO GABELLINI, CVCE, 2011

L'enseignement, c'est d'abord le partage des connaissances, la transmission et l'échange de savoirs. La présente présentation peut être utilisée librement dans le cadre de formations scolaires et extra-scolaires non lucratives. Pensez libre et citez la source !

Avertissement : ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Ce document reflète uniquement les opinions de l'auteur. Les partenaires et la Commission ne sauraient être tenus responsables de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qui y sont contenues.



REPERES



PARTENARIAT ÉDUCATIF GRUNDTVIG 2009-2011

Avec le concours des Agences nationales :

